

**Ile-de-France : une tarification unique pour les transports**

(UI du 24.03.10) - Avec près de 57 % des voix, Jean-Paul Huchon est confortablement réélu à la présidence du Conseil régional d'Ile-de-France. Il met en avant *"la victoire d'un style de gouvernance, qui cherche non pas à opposer mais à unir, non pas à imposer mais à dialoguer pour construire"*. En ligne de mire, bien sûr, le *"rejet du Grand Paris du président de la République"*. Et l'élu francilien de marteler qu' *"une autre vision existe : concertée, respectueuse de l'équilibre entre les territoires, solidaire"*. Pour porter cette vision, il missionnera, *"dès les premiers jours"* de ce nouveau mandat, *"un élu délégué"*.

Il compte mettre en œuvre le *"bouclier social"*, et parmi les premières décisions, il entend proposer *"au plus vite"* au vote par l'assemblée régionale de la gratuité des transports pour les jeunes en insertion. C'est notamment sur les transports que les écologistes ont pesé, lors des négociations de l'entre-deux-tours. Alors que le candidat socialiste assumait *"une philosophie différente"* de celle de ses concurrents, avec une *"tarification sociale"* des transports en commun, la liste d'union gauche-écologiste a proposé une tarification unique. Celle-ci devrait être mise en œuvre à mi-mandat.

Par ailleurs, les écologistes ont obtenu *"une augmentation du budget du logement"*, selon Denis Baupin qui détaillait l'accord francilien entre les deux tours, avec 1 Md€ sur la mandature (soit + 40 %). Un objectif de 200 000 logements à réhabiliter pour l'isolation thermique et phonique a été fixé pour les quatre ans à venir. Le projet des écologistes de créer une Sem Ile-de-France Energies Nouvelles a été retenu. Elle visera le développement des énergies renouvelables et la rénovation thermique des logements et des bâtiments publics.

La gauche disposera de 142 sièges, la droite de 67. (MT)

*Augmentation  
du budget logement***Le contournement de Strasbourg s'invite en fin de campagne**

(UI du 24.03.10 - de notre correspondant Innovapresse/Strasbourg) - Comptant parmi les principaux points de friction de la campagne des régionales en Alsace, le GCO (Grand contournement ouest) de Strasbourg s'est invité dans l'entre-deux-tours à l'initiative d'un acteur tiers : le Conseil d'Etat a choisi cette période pour rendre sa décision positive. La juridiction a rejeté les recours contre la déclaration d'utilité publique de cette autoroute à péage de 24 km (plus de 300 millions d'euros de travaux prévus) qui doit doubler l'A 35 mais en contournant beaucoup plus nettement l'agglomération strasbourgeoise. Fait rare, le Conseil d'Etat n'a pas suivi les recommandations du rapporteur public qui avait conclu en sens inverse. Son jugement a suscité la fureur des opposants qui dénoncent la consommation de 300 hectares de terres agricoles, l'atteinte à l'environnement et un *"projet d'un autre temps, celui des années 1970"*. Ils font valoir un délestage de trafic de seulement 5% pour l'A 35, selon les études préalables. La gauche avait annoncé qu'elle ne cofinancerait pas le projet en cas de succès dimanche dernier. Mais comme l'UMP, qui soutient sa construction, l'a emporté, c'est une double victoire que le GCO a enregistré à quelques jours d'intervalle.

**Des urbanistes pour faire de l'urbanisme**

(UI du 24.03.10) - Les PLU intercommunaux pourraient être le moyen pour les élus de se réapproprier les politiques de l'urbanisme. Leur pilotage relève davantage de la mise en œuvre d'une politique territoriale que d'un registre techniciste. C'est pourquoi *"les élus sont très soucieux de voir les injonctions du Grenelle traduites par des réponses à la hauteur en matière d'aide à la décision en maîtrise d'ouvrage publique"*. Décryptage : si les diplômés en urbanisme n'ont plus accès au concours d'ingénieur territorial, qui va piloter l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme ?

Une soixantaine de parlementaires et plus de 200 élus locaux ont alerté le gouvernement sur ce sujet en signant la lettre ouverte du collectif national des jeunes urbanistes (CNJU), qui souhaitent défendre leur place au sein des collectivités locales. Non pas qu'ils veuillent évincer les autres professionnels, mais le grade d'ingénieur territorial, qui n'est pas une fonction, doit *"garantir une palette de métiers"*. Leur credo se résume ainsi : *"pour que l'urbanisme ne se fasse pas sans urbanistes"*. Logique. (MC)

tion strasbourgeoise. Fait rare, le Conseil d'Etat n'a pas suivi les recommandations du rapporteur public qui avait conclu en sens inverse. Son jugement a suscité la fureur des opposants qui dénoncent la consommation de 300 hectares de terres agricoles, l'atteinte à l'environnement et un *"projet d'un autre temps, celui des années 1970"*. Ils font valoir un délestage de trafic de seulement 5% pour l'A 35, selon les études préalables. La gauche avait annoncé qu'elle ne cofinancerait pas le projet en cas de succès dimanche dernier. Mais comme l'UMP, qui soutient sa construction, l'a emporté, c'est une double victoire que le GCO a enregistré à quelques jours d'intervalle.